

Communiqué

Pour diffusion immédiate

Le gouvernement fédéral et le Nunavut investissent plus de 194 millions de dollars dans des projets d'infrastructures essentielles et de transport en commun dans l'ensemble du territoire

Iqaluit (Nunavut), le 4 janvier 2024 — Les investissements dans les infrastructures nordiques contribuent à bâtir des collectivités plus fortes et plus inclusives et à faire en sorte que les habitants du Nord et leurs familles aient accès à des infrastructures modernes et fiables qui répondent à leurs besoins particuliers. Les collectivités du Nunavut bénéficieront de la mise en place d'infrastructures essentielles et de services vitaux grâce à un investissement conjoint de plus de 194 millions de dollars des gouvernements fédéral et territorial.

Annoncés par le ministre Sean Fraser, le premier ministre P.J. Akeeagok et le ministre David Joanase, ces projets contribueront à faire progresser la transition du Canada vers un avenir à faible émission de carbone, tout en permettant d'offrir des services essentiels tels que les soins de santé, les transports en commun et un approvisionnement sûr et fiable en eau potable pour les habitants du Nunavut.

Le financement permettra d'achever la construction d'un établissement de soins de longue durée pour personnes âgées de 24 lits à Rankin Inlet, qui fournira des soins personnels et des services de santé essentiels aux aînés du Nunavut. Le nouvel établissement permettra aux résidents de vieillir plus près de chez eux, tout en soutenant les valeurs et les modes de vie uniques des Nunavummiut. Une fois achevé, le nouvel espace fonctionnera de manière économe en énergie et produira peu d'émissions de gaz à effet de serre.

La municipalité de Sanikiluaq bénéficiera également de la création d'une nouvelle installation de traitement des eaux. Ces travaux comprendront la conception et la construction d'un bâtiment qui répondra aux besoins croissants de cette communauté inuite et assurera la conformité aux normes de santé publique. Par ailleurs, plusieurs autres communautés verront l'ajout de nouvelles installations de traitement de l'eau, comme les hameaux de Pond Inlet, Arctic Bay et Grise Fiord. Ces projets garantiront le traitement efficace de l'eau et la disponibilité d'un approvisionnement en eau potable sûr et fiable dans ces communautés pour les générations à venir.

En outre, le financement direct aux municipalités permettra d'acheter des véhicules de transport en commun pour les hameaux de Pond Inlet et de Resolute Bay. Ces nouvelles options de transport permettront aux habitants, y compris les personnes âgées et les personnes handicapées, d'avoir accès plus facilement aux services essentiels dans leur collectivité, tels que les rendez-vous médicaux, ainsi qu'à d'autres activités quotidiennes.

Citations

« Qu'il s'agisse d'accroître les possibilités de transport en commun dans les collectivités du Nord, d'améliorer l'accès à l'eau, les installations de soins de longue durée ou l'efficacité

énergétique des infrastructures, ces projets s'inscrivent dans notre engagement à améliorer la santé et le bien-être des Nunavummiut tout en protégeant l'environnement. En travaillant main dans la main avec nos partenaires, nous bâtissons des collectivités agréables et durables, aujourd'hui et à l'avenir. »

L'honorable Sean Fraser, ministre du Logement, de l'Infrastructure et des Collectivités

« Ce financement du programme Bâtiments communautaires verts et inclusifs est un excellent exemple de l'approche du mandat de Katujjiluta en matière de partenariats; il démontre la collaboration et le partenariat entre deux ordres de gouvernement engagés dans la dignité et les soins plus près de chez eux pour les Nunavummiut. Ce financement nous aide à renforcer les capacités de soins aux personnes âgées au Nunavut, ainsi qu'à offrir aux futurs résidents des conditions de vie sûres, saines et plus accessibles. »

L'honorable John Main, ministre de la Santé, gouvernement du Nunavut

« Comme le souligne la Stratégie pour l'eau potable au Nunavut, il est essentiel de construire des stations de traitement d'eau adaptées aux besoins de nos collectivités en pleine croissance. La conception et la construction de ces installations ne concernent pas seulement les infrastructures, mais aussi la protection de la santé publique et l'autonomisation de nos collectivités. Grâce à des partenariats tels que le volet Infrastructures vertes, nous continuerons de faire progresser les projets d'infrastructure communautaire qui soutiennent des collectivités saines et durables. »

L'honorable David Joanase, ministre des Services communautaires et gouvernementaux, gouvernement du Nunavut

« Les aînés et tous les habitants de Pond Inlet se réjouissent de l'arrivée d'un nouvel autobus de transport en commun dans la collectivité. Pendant les froids mois d'hiver, l'autobus leur permettra de se rendre dans les magasins et d'assister à des événements spéciaux, comme la fête et les jeux hebdomadaires du centre de santé, et de rentrer chez eux par la suite. Nous, au hameau, sommes très fiers d'offrir ce nouveau service de transport en commun. »

Joshua Arreak, maire de Pond Inlet

« Le Fonds pour les solutions de transport en commun en milieu rural contribue à améliorer les options de mobilité rurale pour les gens du hameau de Resolute Bay. »

Ian Dudla, chef de l'administration par intérim du hameau de Resolute Bay

Faits en bref

- Le gouvernement fédéral investit 129 913 246 \$ dans ces projets par l'intermédiaire de divers programmes, notamment le programme Bâtiments communautaires verts et inclusifs (BCVI), le Fonds pour les solutions de transport en commun en milieu rural (FSTCR), ainsi que le volet Infrastructures vertes (VIV) du programme d'infrastructure Investir dans le Canada (PIIC). Le gouvernement du Nunavut investit 64 863 750 \$, tandis que les hameaux de Pond Inlet et de Resolute Bay font une contribution combinée de 76 755 \$.

- Infrastructure Canada aide à relever les défis complexes auxquels les Canadiens sont confrontés chaque jour, qu'il s'agisse de la croissance rapide des villes, des changements climatiques ou des menaces environnementales pour les eaux et les terres.
- Le financement du gouvernement fédéral est conditionnel à l'atteinte de ses obligations en matière de consultation des peuples autochtones et d'évaluation environnementale.
- Le financement fédéral est conditionnel à la signature d'ententes de financement/contribution.

Programme Bâtiments communautaires verts et inclusifs :

- Le programme BCVI vise à améliorer les lieux où les Canadiens travaillent, apprennent, se divertissent, vivent, et se rassemblent, en réduisant la pollution, en réduisant les coûts et en soutenant des milliers de bons emplois.
- Grâce aux améliorations écologiques et aux autres travaux effectués dans les bâtiments communautaires publics existants, et grâce aux nouvelles constructions dans les collectivités mal desservies, le programme BCVI aide à faire en sorte que les installations communautaires soient inclusives et accessibles, et à ce qu'elles aient une longue durée de vie, en plus d'aider le Canada à atteindre ses objectifs de carboneutralité d'ici 2050.
- Au moins 10 pour cent des fonds sont alloués à des projets destinés aux collectivités des Premières Nations, des Inuits et des Métis, ce qui comprend les populations autochtones dans les centres urbains.
- Le programme Bâtiments communautaires verts et inclusifs (BCVI) a été créé pour appuyer le Plan climatique renforcé du Canada : Un environnement sain et une économie saine. Il soutient le premier pilier du Plan en favorisant la réduction des émissions de gaz à effet de serre, l'accroissement de l'efficacité énergétique et il contribue à accroître la résilience face aux changements climatiques.
- Le programme prévoit 1,5 milliard de dollars sur cinq ans pour des travaux de modernisation, de réparation ou d'amélioration favorisant l'environnement et l'accessibilité.

Fonds pour les solutions de transport en commun en milieu rural :

- Le FSTR aide les Canadiens des régions rurales et éloignées à se déplacer plus facilement dans leur collectivité. Il soutient l'élaboration de solutions de transport en commun en milieu rural, y compris de nouveaux modèles de services de transport en commun qui pourraient être reproduits ou élargis.
- Un minimum de 10 % du financement du FSTR sera alloué à des projets bénéficiant aux populations et aux communautés autochtones.
- Les demandes relatives au volet de financement des projets d'immobilisations du FSTR sont acceptées de façon continue. Ce volet vise à couvrir des coûts d'immobilisations comme l'achat de véhicules ou de plateformes numériques, en plus de soutenir l'achat de véhicules zéro émission.
- Dans le cadre du volet Projets d'immobilisations, les demandeurs admissibles peuvent demander des contributions allant jusqu'à 3 millions de dollars pour aider à couvrir les coûts d'immobilisations d'une solution de transport en commun nouvelle ou élargie (p. ex. l'achat de véhicules ou de plateformes numériques), et jusqu'à 5 millions de

dollars pour soutenir des solutions de transport en commun carboneutre (p. ex. pour l'achat d'un ou de plusieurs véhicules zéro émission).

- Les demandes pour le volet Projets de planification et de conception du FSTR sont également acceptées de manière continue. Dans le cadre de ce volet, les candidats admissibles peuvent recevoir une subvention allant jusqu'à 50 000 \$ pour soutenir les projets des collectivités visant à planifier et à concevoir une solution de transport en commun nouvelle ou élargie pour leur collectivité. Parmi les activités admissibles dans le cadre des projets de planification et de conception, on peut citer l'évaluation des itinéraires et des modes de déplacement, les études de faisabilité, la mobilisation du public et des intervenants, ainsi que les sondages.
- Un Canadien sur cinq vit dans une collectivité rurale. Les collectivités rurales du Canada génèrent près de 30 % du produit intérieur brut du pays.
- Le Fonds pour les solutions de transport en commun en milieu rural complète le Plan climatique renforcé du Canada : Un environnement sain et une économie saine. Dans le cadre de ce plan, le gouvernement fédéral fournit un financement fédéral permanent pour le transport en commun pour faire en sorte que des solutions de transport propres et abordables soient disponibles dans toutes les collectivités.
- Depuis 2015, le gouvernement fédéral a annoncé des investissements sans précédent totalisant plus de 30 milliards de dollars pour des milliers de projets de transport en commun dans les collectivités à travers le pays.

Programme d'infrastructure Investir dans le Canada :

- Le volet Infrastructures vertes du Programme d'infrastructure Investir dans le Canada (PIIC) permet aux collectivités de devenir plus vertes en contribuant à la préparation aux changements climatiques, en réduisant les émissions de gaz à effet de serre et en soutenant les technologies renouvelables.
- En comptant l'annonce d'aujourd'hui, 11 projets ou groupes de projets d'infrastructure relevant du volet Infrastructures vertes ont été annoncés au Nunavut, avec une contribution fédérale totale de plus de 135 millions de dollars et une contribution territoriale totale de près de 33,6 millions de dollars.
- Dans le cadre du plan Investir dans le Canada, le gouvernement fédéral investit plus de 180 milliards de dollars sur 12 ans dans des projets visant le transport en commun, les infrastructures vertes, les infrastructures sociales, les routes de commerce et de transport, ainsi que les collectivités rurales et nordiques du Canada.

Liens connexes

Bâtiments communautaires verts et inclusifs

<https://www.infrastructure.gc.ca/gicb-bcvi/index-fra.html>

Fonds pour les solutions de transport en commun en milieu rural

<https://www.infrastructure.gc.ca/rural-trans-rural/index-fra.html>

Investir dans le Canada : Le plan d'infrastructure à long terme du Canada

<https://www.infrastructure.gc.ca/plan/icp-publication-pic-fra.html>

Volet Infrastructures vertes

<https://www.infrastructure.gc.ca/plan/gi-iv-fra.html>



Investissements fédéraux dans les infrastructures au Nunavut
<https://www.infrastructure.gc.ca/plan/prog-proj-nu-fra.html>

Plan climatique renforcé
<https://www.canada.ca/fr/services/environnement/meteo/changementsclimatiques/plan-climatique/survol-plan-climatique.html>

-30-

Personnes-ressources

Pour de plus amples renseignements (médias uniquement), veuillez vous adresser à :

Micaal Ahmed

Gestionnaire des Communications
Cabinet du ministre du Logement, de l'Infrastructure et des Collectivités
343-598-3920
micaal.ahmed@infc.gc.ca

Relations avec les médias

Infrastructure Canada
613-960-9251
Sans frais : 1-877-250-7154
Courriel : media-medias@infc.gc.ca
Suivez-nous sur [Twitter](#), [Facebook](#), [Instagram](#) et [LinkedIn](#)
Site Web : [Infrastructure Canada](#)

Casey Lessard

Directeur, Communications
Affaires exécutives et intergouvernementales
Gouvernement du Nunavut
867-975-6004
clessard2@gov.nu.ca